

AXE 3 : S'ADAPTER ET ACCOMPAGNER LE VIEILLISSEMENT DU TERRITOIRE

OBJECTIFS	ACTIONS
1 - Prévenir l'isolement des personnes âgées	1. Repérer les personnes âgées isolées socialement
2 - Favoriser le maintien à domicile	1. Développer des actions de promotion du «Bien vieillir»
	2. S'informer sur les systèmes de garde itinérante : « SERIAN » et sur le baluchonnage
3 - Anticiper et accompagner les sorties/entrées hospitalisation	1. Favoriser l'appropriation et l'utilisation de la fiche de liaison (créée au dans le cadre des travaux de la conférence de territoire n°3) par les professionnels et usagers de Quimperlé Communauté
	2. Accompagner la fin de vie (ou soins palliatifs) à domicile : éviter les hospitalisations de «dernière urgence»
4 - Soutenir les aidants	1. Permettre une meilleure identification et renforcer les effectifs du CLIC
	2. Développer une dynamique autour de la question des aidants et réaliser une étude sur les dispositifs d'aides aux aidants existants sur le territoire
5 - Améliorer l'offre d'hébergement et de logement	1. Réfléchir à des solutions innovantes d'accueil temporaire d'urgence en EHPAD
	2. Réaliser une étude sur les besoins en logement des personnes âgées (entre le domicile et l'EHPAD)

FICHE ACTION 3.1.1

AXE 3 - S'ADAPTER ET ACCOMPAGNER LE VIEILLISSEMENT DU TERRITOIRE

OBJECTIF 1 - PRÉVENIR L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

ACTION 1 - REPÉRER LES PERSONNES ISOLÉES SOCIALEMENT

PILOTAGE

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC) « BIEN VIEILLIR » QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ

Contexte	Territoire vieillissant, Difficultés dans le repérage et d'intervention auprès des personnes en situation d'isolement, en particulier dans les plus grandes communes.
Objectifs spécifiques	Repérer les personnes isolées socialement et faciliter leur accompagnement.
Description action	Créer un groupe de travail « Isolement des personnes âgées » destiné à : Définir des critères pour faciliter le repérage des situations d'isolement et améliorer l'accompagnement des personnes, les faire connaître auprès des acteurs du territoire, Définir des modalités d'intervention en fonction des situations, Entretenir une dynamique territoriale sur cette thématique et proposer des actions.
Modalités d'intervention	Identifier les potentiels membres du groupe de travail : Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), CLIC, bailleurs sociaux, associations, etc., Organiser une première réunion afin de présenter les objectifs, de définir les critères d'isolement et les modalités d'intervention auprès de ce public, Organiser des réunions régulières (une ou deux fois par an) afin d'avoir un retour sur les actions et de proposer des ajustements.
Public cible	Acteurs intervenant auprès de personnes âgées en situation d'isolement-
Territoire	Quimperlé Communauté
Calendrier	2016-2019
Lien et contextualisation	Schéma départemental «Bien vieillir» pour les personnes-âgées et pour les aidants 2015-2020 Comité de suivi du CLIC
Budget et financement	
Partenariat	Portage de repas à domicile - CCAS de l'ensemble des communes de Quimperlé Communauté - Conseil Départemental (CDAS) - Bailleurs sociaux - Associations concernées.
Contraintes et conditions de réussite	Participation et implication des partenaires
Evaluation et suivi	Nombre de personnes présentes aux réunions du groupe de travail, Nombre de situations d'isolement repérées, Nombre d'interventions auprès des personnes isolées.

FICHE ACTION 3.2.1

AXE 3 - S'ADAPTER ET ACCOMPAGNER LE VIEILLISSEMENT DU TERRITOIRE

OBJECTIF 2 - FAVORISER LE MAINTIEN À DOMICILE

ACTION 1 - DÉVELOPPER DES ACTIONS DE PROMOTION DU « BIEN VIEILLIR »

PILOTAGE

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC) « BIEN VIEILLIR » QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ

Contexte	Proportion de personnes âgées importante sur le territoire de Quimperlé Communauté, Indice de vieillissement sur le territoire supérieur à celui de la région (Quimperlé Communauté a un indice de vieillissement supérieur de 10,4 points à la Bretagne).
Objectifs spécifiques	Favoriser le lien social, Développer les liens intergénérationnels, Développer une image positive de l'avancée en âge.
Description action	<u>Volet 1</u> : Repérer et répertorier les actions existantes sur le territoire de Quimperlé Communauté, afin d'en informer les personnes âgées et les acteurs intervenants auprès de ce public. <u>Volet 2</u> : Développer des actions de « Bien vieillir », telles que des temps d'échanges intergénérationnels dans un lieu neutre, avec une activité commune, pour que chacun sorte de sa structure.
Modalités d'intervention	<u>Volet 1</u> : Repérer et répertorier les actions existantes sur le territoire de Quimperlé Communauté, notamment développées dans le cadre de la Semaine Bleue, Communiquer cette information auprès des acteurs intéressés (CLIC, Centre Communaux d'Action Sociale (CCAS), Associations, etc.) <u>Volet 2</u> : Organiser une action (exemple des cycles d'actions développés par l'IREPS en partenariat avec le CLIC de Châteaulin et l'Association Siel Bleu).
Public cible	Personnes âgées et acteurs intervenant auprès des personnes âgées.
Territoire	Quimperlé Communauté
Calendrier	2016-2019
Lien et contextualisation	Schéma départemental «Bien vieillir» pour les personnes-âgées et pour les aidants 2015-2020, Guide des animations pour personnes âgées du Conseil Départemental.
Budget et financement	A définir en fonction de l'action retenue (volet 2)
Partenariat	Conseil Départemental du Finistère - Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS) - CCAS de l'ensemble des communes de Quimperlé Communauté - Associations de personnes âgées - Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) - Ecoles, Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), animateurs des Temps d'Activités Périscolaire (TAP) - CAP retraite Bretagne - Autres partenaires en fonction de la thématique de l'action retenue.
Contraintes et conditions de réussite	Avoir connaissance des actions existantes, Implication des acteurs concernés.
Evaluation et suivi	Réalisation d'un répertoire des actions de « Bien vieillir » à l'échelle de Quimperlé Communauté, Diffusion de l'information.

FICHE ACTION 3.2.2

AXE 3 - S'ADAPTER ET ACCOMPAGNER LE VIEILLISSEMENT DU TERRITOIRE

OBJECTIF 2 - FAVORISER LE MAINTIEN À DOMICILE

ACTION 2 – S'INFORMER SUR LES SYSTÈMES DE GARDE ITINÉRANTE : « SERIAN » ET SUR LE BALUCHONNAGE

PILOTAGE

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC) « BIEN VIEILLIR » QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ

Contexte	Isolément et épuisement des aidants important sur le territoire, Coût élevé du système de garde malade, Peu de solution de répit existants sur territoire.
Objectifs spécifiques	S'informer sur les systèmes de garde itinérante : « SERIAN » (Service Itinérant d'Aide Nocturne) et sur le baluchonnage (personnes itinérantes qui viennent à domicile en tant que garde malade).
Description action	<u>Volet 1</u> : Connaître les modalités du dispositif SERIAN et communiquer sur cette alternative, <u>Volet 2</u> : Recenser et se renseigner sur les systèmes de « baluchonnage » existants.
Modalités d'intervention	<u>Volet 1</u> : Contacter l'ADMR 56, structure porteuse du dispositif SERIAN, Identifier les modalités et territoire d'intervention du service, Selon le territoire d'intervention, communiquer sur le service (via guide du CLIC) ou développer le service sur le territoire de Quimperlé Communauté. <u>Volet 2</u> : Répertorier les expériences de baluchonnage existantes, Contacter les structures « porteuses », Communiquer sur les expériences (via guide du CLIC) auprès du grand public si possibilité de les utiliser ou auprès des acteurs du territoire pour développer cette alternative sur le territoire.
Public cible	Personnes dépendantes et leurs aidants
Territoire	Quimperlé Communauté
Calendrier	2016-2019
Lien et contextualisation	Schéma départemental «Bien vieillir» pour les personnes-âgées et pour les aidants 2015-2020 Travaux de la conférence de territoire n°3 sur le soutien aux aidants, Evaluation du Conseil Départemental du Finistère sur des dispositifs similaires.
Budget et financement	
Partenariat	ADMR 56 – Autres services à domicile du territoire de Quimperlé Communauté.
Contraintes et conditions de réussite	Participation et réponse des structures contactées, Législation du droit du travail (temps de travail de 12 heures maximum).
Evaluation et suivi	Entretiens réalisées avec les structures de répit, Informations recherchées / obtenues.

FICHE ACTION 3.3.1

AXE 3 - S'ADAPTER ET ACCOMPAGNER LE VIEILLISSEMENT DU TERRITOIRE

OBJECTIF 3 - ANTICIPER ET ACCOMPAGNER LES SORTIES ET ENTRÉES HOSPITALISATION

ACTION 1 - FAVORISER L'APPROPRIATION ET L'UTILISATION DE LA FICHE DE LIAISON (CRÉÉE DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE LA CONFÉRENCE DE TERRITOIRE N°3) PAR LES PROFESSIONNELS ET USAGERS DE QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ

PILOTAGE

CONFÉRENCE DE TERRITOIRE N°3 ET CENTRE HOSPITALIER DE QUIMPERLÉ

Contexte	<p>Des points de rupture dans le parcours des personnes âgées de retour à leur domicile après une hospitalisation, qui s'expliquent par :</p> <p>Un défaut de coordination entre les services hospitaliers et les acteurs du domicile,</p> <p>Un manque d'informations des acteurs du domicile sur le retour de la personne à son domicile et son état de santé général,</p> <p>Un délai de prévenance souvent insuffisant,</p> <p>Un environnement de la personne âgée insuffisamment pris en compte (entourage familial, logement adapté...).</p> <p>Mise en place d'un micro-chantier dans le cadre de la Conférence de territoire n°3 (Lorient – Quimperlé), afin de proposer des solutions en réponse à ce constat partagé des acteurs du territoire. Une procédure « Retour d'une personne âgée à son domicile après une hospitalisation » a été déployée au 15 septembre 2014 à l'échelle du territoire de santé. Elle comprend une « fiche-relais » destinée à permettre au personnel hospitalier de prendre contact avec les acteurs du domicile dès lors que l'hospitalisation d'une personne âgée implique des changements dans les modalités de sa prise en charge.</p> <p>A un an et demi du lancement de son expérimentation, les acteurs constatent que l'outil reste confronté à un problème de cheminement. Son utilité est pourtant avérée par les établissements qui en ont eu recours.</p> <p>En parallèle, des liens sont à renforcer entre les services d'aide à domicile et les services de soins infirmiers à domicile, ce qui pourrait être le cas dans le cadre de l'expérimentation sur les SPASAD (appel à projets porté par l'ARS et le Conseil départemental en juin).</p>
Objectifs spécifiques	Favoriser l'appropriation et l'utilisation de la fiche relais par les professionnels et personnes âgées de communauté d'agglomération.
Description action	<p>Veiller à l'appropriation de l'outil par les personnes âgées en leur permettant notamment d'être acteur de la démarche en renseignant une partie de la fiche.</p> <p>Veiller à l'appropriation de l'outil par les professionnels de santé en communiquant notamment auprès des associations de professionnels de santé du pays de Quimperlé sur la mise en place de cette fiche navette.</p>
Modalités d'intervention	<p>Communiquer sur l'outil de liaison auprès des personnes âgées :</p> <p>Via le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) « Bien vieillir »,</p> <p>Via les outils de communication de Quimperlé Communauté (MAG 16, site internet, etc.).</p> <p>Communiquer sur la fiche de liaison auprès des professionnels, via les associations des professionnels de santé.</p>
Public cible	Personnes âgées résidant sur le territoire de Quimperlé Communauté et professionnels de santé, intervenants à domicile (Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) – Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) – Centre de Soins Infirmiers (CSI) – Centre Communaux d'Action Sociale (CCAS) – Centre de Santé).
Territoire	Quimperlé Communauté
Calendrier	2016-2019
Lien et contextualisation	<p>Schéma départemental «Bien vieillir» pour les personnes-âgées et pour les aidants 2015-2020</p> <p>Programme Territorial de Santé n°3,</p> <p>Plan Personnalisé de Santé élaboré par la Haute Autorité de Santé,</p> <p>Structuration de la filière gériatrique de Quimperlé.</p>
Budget et financement	
Partenariat	Quimperlé Communauté - Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) « Bien vieillir » - Conseil Départemental
Contraintes et conditions de réussite	Adhésion des personnes âgées et des professionnels
Evaluation et suivi	Nombre de réunions réalisées auprès des professionnels de santé (le nombre de personnes mobilisées reporté au nombre de professionnels sur ce territoire).

FICHE ACTION 3.3.2

AXE 3 - S'ADAPTER ET ACCOMPAGNER LE VIEILLISSEMENT DU TERRITOIRE

OBJECTIF 3 – ANTICIPER ET ACCOMPAGNER LES ENTRÉES ET SORTIES D'HOSPITALISATION

ACTION 2 – ACCOMPAGNER LA FIN DE VIE À DOMICILE (OU SOINS PALLIATIFS) : ÉVITER LES HOSPITALISATIONS DE « DERNIÈRE URGENCE »

PILOTAGE

HAD/ CH DE QUIMPERLÉ

Contexte	<p>La loi garantit au patient le droit à mourir dans la dignité, entouré de ses proches. Il doit bénéficier au domicile d'une démarche palliative pluri disciplinaire et polyvalente, qui garantit la prise en charge de sa souffrance (physique et psychique) et le maintien d'une qualité de vie.</p> <p>Les professionnels de santé restent trop souvent isolés devant des situations de fin de vie difficiles et/ou complexes</p> <p>L'écoute et l'accompagnement des proches doivent être renforcés.</p> <p>La plupart des personnes âgées entrant en EHPAD décèdent dans ces structures. Il est donc important de pouvoir les accompagner dans leur fin de vie, d'éviter des hospitalisations inutiles et d'y favoriser la qualité de la prise en soins.</p>
Objectifs spécifiques	<p>Informers les patients en situation de fin de vie sur leurs droits et les placer au cœur des décisions les concernant. Impliquer les proches à un niveau égal.</p> <p>Développer les prises en soins au domicile, y compris aux substituts de domicile (établissements médico-sociaux, notamment).</p> <p>Accroître les connaissances/compétences des professionnels et des acteurs.</p>
Description action	<p>Temps d'information à destination du <i>grand public</i>, des <i>accompagnants</i> et des <i>proches</i></p> <p>Programmes éducatifs à destination des <i>accompagnants</i> et des <i>proches</i></p> <p>Temps d'information à destination des <i>professionnels</i></p> <p>Accroissement des offres de formation à destination des <i>professionnels</i></p> <p>Formation au sein des <i>groupes qualités, retour d'expérience</i></p> <p>Concertation <i>territoriale</i> des acteurs pour intégration des pratiques</p>
Modalités d'intervention	<p>Appui expertal de la Cellule d'Animation Régionale en Soins Palliatifs (CARESP) et de la Coordination Bretonne en Soins Palliatifs (CBSP)</p> <p>Acculturation palliative via les Équipes Mobiles de Soins Palliatifs (EMSP), les réseaux territoriaux de soins palliatifs et les services d'Hospitalisation À Domicile (HAD), notamment interventions en EHPAD</p> <p>Campagne nationale d'information (prévue dans cadre du Plan national en soins palliatifs 2015-18)</p> <p>Diffusion document grand public INPES</p> <p>Fiche harmonisée bretonne SAMU-pallia</p>
Public cible	Grand public. Professionnels du domicile et établissements.
Territoire	Quimperlé Communauté
Calendrier	2016-2019
Lien et contextualisation	Schéma départemental «Bien vieillir» pour les personnes-âgées et pour les aidants 2015-2020 Plan national 2015-2018 (et Plan action ARS)
Budget et financement	A déterminer : voir faisabilité groupe qualité pluri professionnel
Partenariat	Equipe Mobile Soins Palliatifs Hospitalisation A Domicile de l'Aven à Etel Centre Hospitalier de Quimperlé Association des Professionnels de Santé du Pays de Quimperlé Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
Contraintes et conditions de réussite	Mobilisation des moyens existants : support INPES, formation Mobiquel, documentation sur sites de la CARESP et de la CBSP, documentation sur sites de la SFAP et de l'ONFV, etc.
Evaluation et suivi	<p>Nombre de recours aux structures d'appui, à l'HAD, à l'EMSP par les différents acteurs (professionnels, EHPAD, etc.)</p> <p>Evolution du taux d'appropriation et d'utilisation de la fiche harmonisée <i>SAMU-pallia</i></p> <p>Evolution des taux de recours et d'hospitalisation non programmées (pour motif soins palliatifs/avec mode de sortie « décès »)</p> <p>Nombre d'hospitalisation non programmées de nuit.</p>

FICHE ACTION 3.4.1

AXE 3 - S'ADAPTER ET ACCOMPAGNER LE VIEILLISSEMENT DU TERRITOIRE

OBJECTIF 4 - SOUTENIR LES AIDANTS

ACTION 1 - PERMETTRE UNE MEILLEURE IDENTIFICATION DU CLIC ET RENFORCER LES EFFECTIFS DU CLIC

PILOTAGE

QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ

Contexte	<p>Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) « Bien vieillir » commence à être identifié sur le territoire (via les flyer, le bouche à oreille et les permanences). D'après le diagnostic, il reste encore peu connu et pourrait être davantage sollicité, notamment par la population.</p> <p>Un agent assure aujourd'hui la coordination, les permanences dans les communes, les permanences téléphoniques, les visites à domicile et l'organisation des actions collectives (35h). Le véhicule utilisé lors de ces déplacements n'est actuellement pas identifié.</p>
Objectif spécifique	Permettre une meilleure identification du CLIC et renforcer les effectifs du CLIC
Description action	Identifier un véhicule avec un habillage « CLIC » et renforcer les effectifs du CLIC
Modalités d'intervention	Créer l'habillage du véhicule (phrase d'accroche, logo, coordonnées, etc.), Créer une mallette ressource (guide, flyer) au sein du véhicule, Renforcer les effectifs.
Public cible	Population de Quimperlé Communauté
Territoire	Quimperlé Communauté
Calendrier	2016
Lien et contextualisation	Schéma départemental «Bien vieillir» pour les personnes-âgées et pour les aidants 2015-2020
Budget et financement	Création de l'habillage : Impression de l'habillage, Effectif : 0,5ETP (15 000€/an).
Partenariat	Service communication de Quimperlé Communauté ou prestataire - Conseil Départemental
Contraintes et conditions de réussite	Budget, Communication claire, simple et compréhensible, Financement des effectifs supplémentaires.
Evaluation et suivi	Fréquence d'utilisation du véhicule et lieu des trajets, Evaluation annuelle grâce à l'onglet « <i>Comment avez-vous connu le service</i> » du logiciel utilisé par le CLIC (Logiclic).

FICHE ACTION 3.4.2

AXE 3 - S'ADAPTER ET ACCOMPAGNER LE VIEILLISSEMENT DU TERRITOIRE

OBJECTIF 4 - SOUTENIR LES AIDANTS

ACTION 2 - DÉVELOPPER UNE DYNAMIQUE AUTOUR DE LA QUESTION DES AIDANTS ET RÉALISER UNE ÉTUDE SUR LES DISPOSITIFS D'AIDES AUX AIDANTS EXISTANTS SUR LE TERRITOIRE

PILOTAGE

QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ

Contexte	<p>Constat de souffrance et d'isolement des aidants. Besoin d'écoute important. Les aidants sollicitent de l'aide lorsqu'ils arrivent à « l'épuisement ».</p> <p>Besoin d'anticiper la souffrance des aidants et leur épuisement, cela nécessite que les professionnels soient formés et sensibilisés aux problématiques des aidants.</p> <p>Il existe des associations qui soutiennent les aidants avec une entrée par pathologies (ex : Alzheimer, Parkinson, etc.) mais pas forcément de réponse plus globale pour une personne vieillissante.</p>
Objectifs spécifiques	<p><u>Volet 1</u> : Développer une coopération entre les acteurs en contact avec des aidants</p> <p>Créer du lien entre les acteurs,</p> <p>Connaître les difficultés des aidants,</p> <p>Anticiper l'épuisement des aidants (repérage précoce),</p> <p>Partager l'information (formations, outils, ressources, etc.).</p> <p><u>Volet 2</u> : Créer des outils ou actions de soutien aux aidants</p> <p>Répertorier les outils et dispositifs existants,</p> <p>Identifier les besoins,</p> <p>Proposer une sélection d'outils « ressources » afin de développer une solution adaptée.</p>
Description action	<p><u>Volet 1</u> : Réunir les professionnels, associations et élus concernés par la problématique des aidants, afin de créer du lien et une culture commune, partager des informations sur les ressources existantes et favoriser l'orientation vers les ressources adéquates.</p> <p><u>Volet 2</u> :</p> <p>Répertorier et analyser les outils et dispositifs existants afin de proposer une solution adaptée au territoire.</p> <p>Elaborer un répertoire destiné aux aidants, recensant les solutions de répit, les droits, etc.</p>
Modalités d'intervention	<p><u>Volet 1</u> :</p> <p>Identifier les acteurs en contact avec les aidants afin de repérer les membres du groupe de partenaires,</p> <p>Organiser une première réunion présentant les objectifs,</p> <p>Définir un mode de fonctionnement de ce groupe de partenaires (fréquence de réunions, objectifs des réunions, actions à mener, etc.).</p> <p><u>Volet 2</u> :</p> <p>Définir le cadre de l'étude,</p> <p>Répertorier les outils et dispositifs existants toutes pathologies confondues,</p> <p>Identifier les besoins en termes de soutien aux aidants,</p> <p>Présenter les résultats au groupe de partenaires et réfléchir à une proposition d'action.</p>
Public cible	<p><u>Volet 1</u> : Professionnels, bénévoles et élus du territoire concernés par les problématiques des aidants.</p> <p><u>Volet 2</u> : Aidants familiaux.</p>
Territoire	Quimperlé Communauté
Calendrier	2016 -2019 (1 ^{ère} réunion du groupe de partenaire lors de la journée nationale des aidants : le 6 octobre de chaque année)
Lien et contextualisation	<p>Plan Alzheimer,</p> <p>Plan maladies neurodégénératives,</p> <p>Schéma départemental «Bien-veillir» pour les personnes-âgées et pour les aidants 2015-2020,</p> <p>Projet Régional de Santé Bretagne,</p> <p>Répertoire en cours d'élaboration par les conférences de territoires 3 et 4 s'adressant aux personnes âgées et personnes en situation de handicap.</p>
Budget et financement	
Partenariat	Associations d'aide aux aidants - Structures d'aides aux aidants existantes - Conseil départemental - Centre Hospitalier de Quimperlé - Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) « Bien vieillir » - CARSAT - Mutualité Sociale Agricole (MSA) - Régime Social des Indépendants - CAP Retraite - Réseau Codiab Kalon'lc - Accueils de jour et hébergements temporaires.
Contraintes et conditions de réussite	<p>Investissement et participation des acteurs,</p> <p>Pérennisation de ce groupe,</p> <p>Financement des actions,</p> <p>Participation active des dispositifs existants (transmission des données).</p>
Evaluation et suivi	<p>Nombre de réunions et personnes présentes,</p> <p>Actions menées,</p> <p>Réalisation de l'étude,</p> <p>Nombre de réponses des dispositifs existants.</p>

FICHE ACTION 3.5.1

AXE 3 - S'ADAPTER ET ACCOMPAGNER LE VIEILLISSEMENT DU TERRITOIRE

OBJECTIF 5 - AMÉLIORER L'OFFRE D'HÉBERGEMENT ET DE LOGEMENT

ACTION 1 - RÉFLÉCHIR À DES SOLUTIONS INNOVANTES D'ACCUEIL TEMPORAIRE D'URGENCE EN EHPAD

PILOTAGE

QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ

Contexte	<p>Constat d'hospitalisations sans raisons médicales mais pour des raisons sociales. Lorsqu'un aidant est hospitalisé, l'aidé ne pouvant être accueilli en urgence dans une structure adaptée est également hospitalisé avec l'aidant.</p> <p>Des personnes en sortie d'hospitalisation ou de Service de Soins de suite et de Réadaptation (SSR) ne pouvant rejoindre leur domicile sont également concernées par l'accueil d'urgence.</p>
Objectifs spécifiques	<p>Préciser les besoins en accueil temporaire d'urgence en EHPAD sur le territoire, Réfléchir à des solutions innovantes d'accueil temporaire d'urgence.</p>
Description action	<p>Réaliser une étude afin d'avoir des précisions sur les besoins du territoire en place d'urgence, Préparer un dossier pour répondre à un futur appel à projet.</p>
Modalités d'intervention	<p>Préciser les besoins du territoire en termes d'accueil d'urgence et réunir les partenaires pour répondre à l'appel à projet.</p> <p>Veiller à la publication des appels à projets,</p>
Public cible	<p>Usagers nécessitant un accueil d'urgence</p>
Territoire	<p>Quimperlé Communauté</p>
Calendrier	<p>2016-2019</p>
Lien et contextualisation	<p>Schéma départemental «Bien-vieillir» pour les personnes-âgées et pour les aidants 2015-2020, Projet Régional de Santé Bretagne 2012-2016.</p>
Budget et financement	
Partenariat	<p>Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) « Bien vieillir » - Conseil Départemental – SSR - Centre Hospitalier de Quimperlé - Professionnels de santé - Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) - Accueil de jour. ARS</p>
Contraintes et conditions de réussite	<p>Participation des structures et professionnels,</p> <p>Publication d'un appel à projet,</p> <p>Réponse positive de l'appel à projet.</p>
Evaluation et suivi	<p>Organisation de temps de travail avec les partenaires (nombre de réunions et personnes présentes), Réponse à un appel à projet (production d'un document).</p>

FICHE ACTION 3.5.2

AXE 3 - S'ADAPTER ET ACCOMPAGNER LE VIEILLISSEMENT DU TERRITOIRE

OBJECTIF 5 - AMÉLIORER L'OFFRE D'HÉBERGEMENT ET DE LOGEMENT

ACTION 2 - RÉALISER UNE ÉTUDE SUR LES BESOINS EN LOGEMENT DES PERSONNES ÂGÉES (ENTRE LE DOMICILE ET L'EHPAD)

PILOTAGE

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DU PAYS DE QUIMPERLÉ 2014-2019 (PLH)

Contexte	Sur le territoire, il manque une étape dans le parcours résidentiel des personnes âgées, il y a très peu d'offre d'hébergement/logement entre le domicile et l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) (domicile partagé, foyer logement, etc.).
Objectifs spécifiques	Identifier les besoins en logement des personnes âgées du territoire de Quimperlé Communauté
Description action	Suivre et participer aux travaux du Programme Local de l'Habitat (PLH) dans le cadre de la fiche action 4.1 « Répondre aux besoins des séniors valides » (cf. annexe).
Modalités d'intervention	Cf. Fiche action 4.1 « Répondre aux besoins des séniors valides » du PLH
Public cible	Personnes âgées en recherche d'une solution de logement adapté entre le départ du domicile et l'entrée en EHPAD.
Territoire	Quimperlé Communauté
Calendrier	2016-2019
Lien et contextualisation	Schéma départemental « Bien vieillir » pour les personnes-âgées et pour les aidants 2015-2020 PLH 2014-2019, Conseil Départemental et action « Logement intermédiaire », Observatoire de l'habitat du Finistère.
Budget et financement	
Partenariat	Acteurs identifiés dans le cadre de la fiche action 4.1 du PLH - Opérateur OPAH - Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) « Bien vieillir » - Communes - EHPAD - Associations et entreprises de service à domicile - Association de personnes âgées - Conseil Départemental - Bailleurs.
Contraintes et conditions de réussite	Participation des différents partenaires sollicités, Participation des personnes âgées à l'enquête.
Évaluation et suivi	Critères d'évaluation et de suivi de la fiche action 4.1 du PLH

Orientation 4 Répondre aux besoins des séniors

■ Action 4.1 Répondre aux besoins des séniors valides

CONTEXTE	<p>A l'image du phénomène de vieillissement de la population de la Cornouaille, la population de la Cocopaq a vu sa part des plus de 60 ans augmenter, notamment pour la tranche d'âge des 75 ans et plus qui a progressé de 9.4% à 11.6% en 10 ans. Ce vieillissement de la population est également dû à l'arrivée de retraités sur les communes côtières.</p> <p>Cette tendance au vieillissement de la population a une incidence sur l'évolution de l'habitat et du logement en général.</p> <p>Aussi, le logement des personnes âgées constitue un enjeu important pour la politique locale de l'habitat de la Cocopaq.</p> <p>Parmi ces séniors, de plus en plus de ménages souhaitent anticiper leurs futurs besoins en logement. Cependant, leurs habitations ainsi que les offres proposées sur le territoire ne répondent pas toujours à leur volonté de se maintenir dans la commune de résidence ou de se rapprocher des services et des lieux de vie.</p>												
OBJECTIFS DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcer la connaissance des besoins en logements des séniors ➤ Informier sur les travaux d'adaptation ➤ Adapter et diversifier l'offre de logements aux besoins 												
DÉTAILS DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser l'expression des besoins de l'ensemble des séniors au sein de la Cocopaq. <p>Mettre en place un groupe de travail sur le thème "du logement et de l'hébergement pour les séniors" associant la communauté, le CLIC, le CIAS, l'opérateur en charge du suivi de l'OPAH, la commission d'accessibilité, les responsables d'EHPAD pour recenser les souhaits et les besoins d'adaptation en matière d'habitat.</p> <p>Sur la base de ce groupe de travail, approfondir la question en interrogeant les personnes âgées valides, voir même les aidants familiaux afin de connaître et d'identifier leurs souhaits et leurs besoins en logements dans les années à venir.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Sensibiliser sur les travaux d'adaptation <p>Poursuivre les actions de sensibilisation, d'information et de communication auprès des séniors valides pour l'adaptation de leur domicile en lien avec l'opérateur de l'OPAH, le CLIC, l'ADMR, le CIAS, les services d'aides de la ville de Quimperlé.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Étudier la faisabilité de solutions innovantes pour les personnes valides <p>Sur la base des échanges avec les professionnels, des besoins exprimés par les séniors valides, la Cocopaq avec l'ensemble des communes analysera l'intérêt de développer des offres nouvelles de types logements intergénérationnels, opérations intermédiaires et résidences services, voir d'autres solutions pouvant être mises en place sur le territoire (maison kangourous, béguinage...).</p>												
ACTEURS CONCERNÉS	Cocopaq, opérateur OPAH, CLIC, Communes, Responsables d'EHPAD, Associations et entreprises de services à domicile, Associations personnes âgées.												
COÛT	Pas de coût spécifique pour cette action.												
ÉCHÉANCIER	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 16.6%;">2014</td> <td style="width: 16.6%;">2015</td> <td style="width: 16.6%;">2016</td> <td style="width: 16.6%;">2017</td> <td style="width: 16.6%;">2018</td> <td style="width: 16.6%;">2019</td> </tr> <tr style="background-color: #FFD700;"> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	2014	2015	2016	2017	2018	2019						
2014	2015	2016	2017	2018	2019								